

## Des projets de recrutement en baisse dans le secteur de la construction en 2024 en Bretagne et toujours plus difficiles que dans l'ensemble des secteurs

Sur les 152 650 projets de recrutement recensés en Bretagne tous secteurs confondus pour l'année 2024, 10 070 concernent le secteur de la construction. Après deux années record (14 780 en 2022 et 12 860 en 2023), les projets de recrutement dans le secteur de la construction enregistrent une baisse plus importante par rapport à 2023 (près de - 22 %) que celle observée tous secteurs d'activité confondus (-6%). Les intentions d'embauche reviennent aux niveaux de 2021.

Les besoins dans le secteur de la construction portent principalement sur les couvreurs (1 020 postes), devant les plombiers chauffagistes (880) suivis de près par les maçons qualifiés (860). Pour les projets de recrutement dans les postes technique / encadrement, les besoins portent majoritairement sur les chefs de chantier, conducteurs de travaux (non-cadres) (410 postes), devant les techniciens et agents de maîtrise de chantiers du BTP (230) et les ingénieurs du BTP, chefs de chantiers et conducteurs de travaux (cadres) (180 postes).

Le bassin d'emploi de Rennes centralise près de 23 % des projets de recrutement dans le secteur de la construction, suivi par les bassins de Lorient (près de 9 %) puis Vannes (8 %). D'un bassin d'emploi à l'autre, la proportion de recrutements jugés difficiles varie fortement : de 56 % dans le bassin de Lamballe jusqu'à 100 % sur les bassins de Carhaix et Redon.

10070

projets de recrutement dans le secteur de la construction

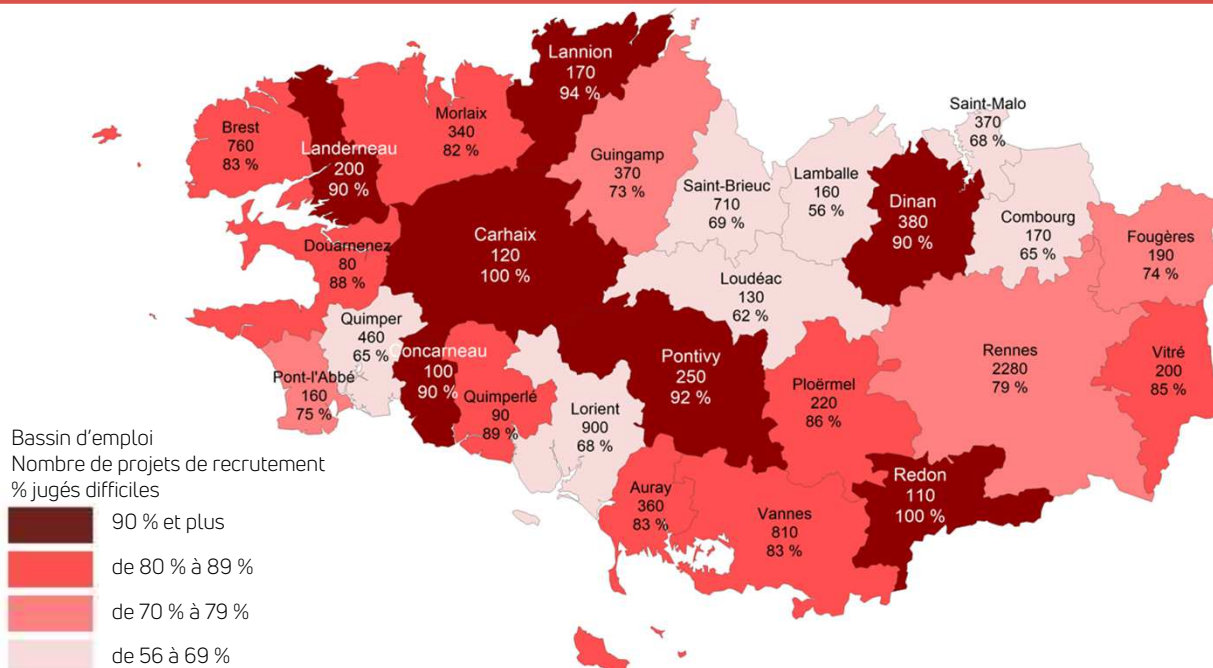
- 22 %

PAR RAPPORT À 2023

78 %

JUGÉS DIFFICILES

### Zoom sur les projets de recrutement dans le secteur de la Construction par bassin d'emploi en Bretagne en 2024



## Zoom sur les projets de recrutement dans les métiers du BTP en Bretagne

|  |   | 2024       |              |               |
|--|---|------------|--------------|---------------|
|  |   | Projets    | % difficiles | % saisonniers |
| Ouvriers BTP   | Couvreurs   | 1 020 ↗    | 88%          | 3%            |
|  | Plombiers chauffagistes   | 880 ↗      | 84%          | 0%            |
|  | Maçons qualifiés  | 860        | 80%          | 0%            |
|  | Ouvriers qualifiés en menuiserie et en agencement du BTP  | 750        | 88%          | 5%            |
|  | Ouvriers en électricité du bâtiment   | 710 ↗      | 78%          | 4%            |
|  | Ouvriers qualifiés de l'extraction et des TP  | 580        | 62%          | 0%            |
|  | Ouvriers en peinture en bâtiment  | 520        | 83%          | 21%           |
|  | Ouvriers de la construction en béton  | 460        | 80%          | 7%            |
|  | Ouvriers en travaux de façade, d'étanchéité et d'isolation  | 390        | 90%          | 13%           |
|  | Charpentiers (métal et bois)  | 380        | 90%          | 3%            |
|  | Conducteurs d'engins de BTP   | 360 ↗      | 75%          | 6%            |
|  | Ouvriers en pose et décoration de revêtements   | 330        | 82%          | 0%            |
|  | Ouvriers peu qualifiés de l'extraction et des TP  | 270        | 70%          | 4%            |
|  | Ouvriers peu qualifiés en menuiserie et en agencement du BTP  | 240        | 63%          | 8%            |
|  | Maçons peu qualifiés  | 160        | 63%          | 6%            |
| Professionnels du travail de la pierre et des matériaux associés | 30 ↘  | 67%        | 0%           |               |
| Technique / encadrement de chantier BTP                          | Chefs de chantier, conducteurs de travaux (non cadres)  | 410 ↘      | 81%          | 5%            |
|  | Techniciens et agents de maîtrise de chantiers du BTP   | 230        | 74%          | 13%           |
|  | Ingénieurs du BTP, chefs de chantier et conducteurs de travaux (cadres)   | 180 →      | 61%          | 0%            |
|  | Techniciens experts et chargés d'études du BTP  | 70         | 100%         | 0%            |
|  | Dessinateurs en BTP   | 60 ↘       | 83%          | 0%            |
|  | Cadres des études BTP, des études géologiques, du métré de la construction et du contrôle et diagnostic technique | 50         | 80%          | 0%            |
| <b>Secteur Construction*</b>                                     | <b>10 070</b> ↘   | <b>78%</b> | <b>4%</b>    |               |
| <b>Tous secteurs</b>   | <b>152 650</b> ↘  | <b>60%</b> | <b>35%</b>   |               |

Source : France Travail - Les résultats sont arrondis à la dizaine pour 2024

\*Les métiers BTP peuvent être recrutés dans d'autres secteurs que celui de la Construction et le secteur de la Construction comprend également des projets de recrutement sur des fonctions support ; la somme des métiers BTP ne correspond donc pas aux chiffres indiqués pour ce secteur.

Les flèches ↗ et ↘ indiquent les évolutions du nombre de projets de recrutement entre 2023 et 2024 (quand la dénomination des métiers était identique)

**Les difficultés de recrutement sont plus importantes** dans le secteur de la construction que dans l'ensemble des secteurs : près de 78 % dans la construction (en baisse sur un an) contre près de 60 % tous secteurs (en baisse de quatre points par rapport à 2023). La construction fait ainsi partie des secteurs les plus problématiques en Bretagne, aux côtés du secteur de la métallurgie et des produits métalliques et du secteur du matériel de transport (78 % de projets de recrutement jugés difficiles en 2024 chacun).

Les charpentiers et les ouvriers en travaux de façade, d'étanchéité et d'isolation sont ceux qui sont jugés les plus difficiles à pourvoir (90 % des projets de recrutement sont jugés difficiles), suivis des couvreurs et des ouvriers qualifiés en menuiserie et en agencement du BTP (88 % chacun). En ce qui concerne les postes technique /encadrement de chantier BTP, ce sont les techniciens experts et chargés d'études du BTP qui sont jugés les plus difficiles à pourvoir (100 %).

### Méthodologie

L'enquête *Besoins en Main-d'Oeuvre (BMO)* est une enquête réalisée chaque année par France Travail avec le concours du Crédoc. Cette enquête, qui se déroule entre octobre et décembre, mesure les intentions de recrutement des employeurs pour l'année à venir, qu'il s'agisse de créations de postes ou de remplacements. Le champ de cette vague est le même que celui de l'an dernier, c'est à dire les établissements ayant au moins un salarié relevant du secteur privé, les établissements de 0 salarié ayant émis au moins une déclaration d'embauche au cours des 12 derniers mois, ceux du secteur agricole, ceux du secteur public relevant des collectivités territoriales et des établissements publics administratifs. A noter que ce sont des intentions d'embauche et que les entreprises peuvent maintenir ou non ces projets en 2024. Pour l'enquête BMO 2024, la nomenclature des métiers, en Familles Professionnelles (FAP) a été actualisée, en passant de la FAP2009 à la FAP2021.